

Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (DAEU)

La formation propose le ou les parcours suivants : :

- › DAEU A Option "Littéraire"
- › DAEU B Option "Scientifique"

Présentation

"Envie de reprendre des études" ? C'est possible avec le Diplôme d'Accès aux Études Universitaires (DAEU)

Le DAEU est un diplôme national, équivalent du baccalauréat, spécialement conçu pour les adultes non titulaires du Baccalauréat ou d'un diplôme équivalent.

Délivré par l'Université Grenoble Alpes (UGA), il confère les mêmes droits que ceux du Baccalauréat. Tout candidat désireux de présenter l'examen DAEU est dans l'obligation de suivre une formation auprès d'une université habilitée à délivrer ce diplôme.

Composé de quatre matières, le DAEU peut être obtenu sur une ou plusieurs années, selon le régime choisi : régime global ou régime fractionné.

Le régime global permet de présenter les 4 matières du diplôme lors d'une même année. Le diplôme est obtenu par compensation en obtenant une moyenne générale à l'ensemble des matières au moins égale à 10/20.

Le régime fractionné permet de présenter les matières étalées sur 2 à 4 années au maximum. Le diplôme est obtenu par capitalisation en obtenant une note au moins égale à 10/20 dans chacune des matières.

La formation vise à développer les aptitudes requises pour entreprendre des études supérieures. Elle constitue un approfondissement des connaissances et des pratiques dans les disciplines choisies, un développement de la culture générale, et elle permet l'acquisition d'outils méthodologiques.

Le DAEU comporte deux options, l'option A « Littéraire » (équivalent baccalauréat Littéraire ou Économique et social) et l'option B « Scientifique » (équivalent du baccalauréat Scientifique).

L'option A « Littéraire » permet l'accès aux études supérieures dans les domaines suivants :

- Lettres, Arts
- Sciences Humaines et Sociales
- Sciences du langage,
- Langues
- Communication, Droit, Sciences Économiques
- Certains concours de niveau B

L'option B « Scientifique » : permet l'accès aux études supérieures dans les domaines suivants :

- Sciences, Technologies
- Activités Physiques et Sportives
- Médecine, Odontologie, Pharmacie, Secteur Paramédical
- I.U.T., Universités, Formations publiques ou privées.....

Admission

Conditions d'admission

La formation est ouverte à tout candidat ayant acquis un niveau de fin de première des lycées dans les matières obligatoires présentées à l'examen. Ce niveau aura pu être acquis soit en formation initiale scolaire, soit en formation continue post-scolaire, soit par l'acquisition personnelle de connaissances.

1. Candidats français

Sont admis à s'inscrire à l'université en vue de l'obtention de ce diplôme les candidats ayant interrompu lors études initiales depuis deux ans au moins et satisfaisant à l'une des conditions suivantes :

- Avoir 24 ans au moins au 1er octobre de l'année de délivrance du diplôme
- Avoir 20 ans au moins au 1er octobre de l'année de délivrance du diplôme et justifier à cette même date de deux années d'activité professionnelle * ayant donné lieu à cotisation à la Sécurité Sociale.

**Sont assimilés de plein droit à une activité professionnelle, pour la durée correspondante :*

- *le service national,*
- *toute période consacrée à l'éducation d'un enfant,*
- *l'inscription au Pôle Emploi,*
- *la participation à un dispositif de formation professionnelle destinée aux jeunes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification,*
- *l'exercice d'une activité sportive de haut niveau (loi n° 84-610 du 16 juillet 1984)*

En ce qui concerne l'inscription des candidats handicapés ou ayant subi une longue hospitalisation, le président de l'Université peut, par dérogation aux règles générales, dispenser les intéressés de tout ou partie des conditions normalement exigées pour l'inscription.

2. Candidats étrangers

Les candidats étrangers doivent satisfaire aux conditions définies pour les candidats français et être titulaires d'un permis de séjour en cours de validité au 31 octobre de l'année de l'examen.

Pré-requis obligatoires

L'inscription à la formation s'effectue à l'issue d'un forum, de tests de positionnement et d'un entretien individuel.

Pré-requis recommandés

Le niveau conseillé pour suivre un DAEU est celui du début ou de la fin de classe de 1ère.

Public cible

Toute personne âgée d'au moins 20 ans souhaitant obtenir un équivalent du baccalauréat.

Droits de scolarité

Droits d'inscription (sous réserve) : 189.10 euros

Contrôle des connaissances

Contrôle des connaissances tout au long de l'année.

Contrôle continu intégré dans la moyenne générale.

Deux sessions d'examen en mai et juin.

Infos pratiques :

- > Composante : Direction de la formation continue et de l'apprentissage
- > Niveau : Bac ou équivalent
- > Type de formation : Formation continue aménagée
- > Lieu : Grenoble - Domaine universitaire

Contacts

Responsable pédagogique

Chabaud Benoit
benoit.chabaud@univ-grenoble-alpes.fr

Godano Sophie
sophie.godano@univ-grenoble-alpes.fr

Responsable formation continue

Dinale-Lopez Fabienne
fabienne.dinale-lopez@univ-grenoble-alpes.fr
Tel. 04 76 01 26 13

Programme

- > DAEU A Option "Littéraire"
- > DAEU B Option "Scientifique"